



COMMUNAUTE SCOLAIRE SAINTE-MARIE NAMUR
4^e ANNEE GENERALE DE TRANSITION

Formation commune obligatoire

Religion

2 h

Education Physique

2 h

Histoire

2 h

Géographie

2 h

Français 5 h

5 h

Mathématique 5 h

5 h

Sciences 3 h ☐ 5 h ☐

3 ou 5 h

Formation obligatoire en langue moderne

Langue moderne I

Néerlandais 4 h ☐ ou Anglais 4 h ☐

4 h

Options de base (à 4 h au choix)³

Latin ☐

0 ou 4 h

Grec ☐

0 ou 4 h

Sciences Economiques ☐

0 ou 4 h

Sciences Sociales ☐

0 ou 4 h

Langue moderne II

Néerlandais 4h ☐ ou Anglais 4h ☐

0 ou 4 h

Activité complémentaire à 2 h

Sciences Orientées ☐ (obligatoirement associé à Sciences 5 h)

0 ou 2 h

Total **33 h**

DOCUMENT À REMETTRE POUR LE 20/05 À SON EDUCATEUR DE NIVEAU

Nom et prénom : Classe actuelle :

*se réinscrit / ne se réinscrit pas **

*biffer la mention inutile

Date :/...../.....

Signature des parents :

1 Cocher le choix : l'élève choisit entre Sciences 3 h et Sciences 5h.

2 Cocher le choix : l'élève poursuit le cours de langue moderne I choisi en seconde année.

3 Cocher le ou les choix : l'élève choisit une option de base s'il a choisi Sciences 5 h ou deux options de base s'il a choisi Sciences 3h